

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 68 (1996)

Heft: 5

Artikel: Maison familiale à Ollon

Autor: Zurbuchen, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

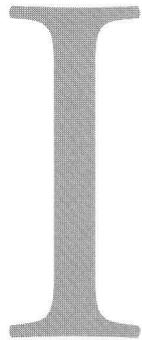
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MAISON FAMILIALE À OLLON



MPLANTATION

La maison est située sur un terrain en contrebas du village viticole de Ollon. Dominant la plaine du Rhône, et entourée de massif montagneux, la maison s'implante perpendiculairement à la pente afin de pouvoir profiter au mieux de ces vues exceptionnelles.

À l'est, une fenêtre horizontale cadre le sommet des Dents de Morcles et du Grand Muveran. Au Sud une grande fenêtre sur toute la largeur de la façade s'ouvre sur les Dents du Midi.

PLATES-FORMES ET STRUCTURE

Le projet se compose de deux plates-formes :

- la première en amont contient l'accueil et l'accès à la maison, en relation avec le niveau des chambres
- la deuxième en contrebas définit la terrasse dans le prolongement des espaces de jour.

Les murs des plates-formes trouvent leurs prolongement à l'intérieur de la maison format socle et enveloppe protectrice et accompagne l'escalier principal reliant le vestibule d'entrée aux espaces communs. Une structure de cadres métalliques s'y insère permettant une fluidité spatiale des lieux de jour et une définition précise des chambres.

ESPACES DIFFÉRENCIÉS DE LA MAISON

Une cour d'accueil ceinturée d'une barrière végétale crée une transition entre le domaine public et la sphère privée. L'accès à la maison se fait

depuis un belvédère accompagné d'un banc.

La maison se divise en deux parties principales :

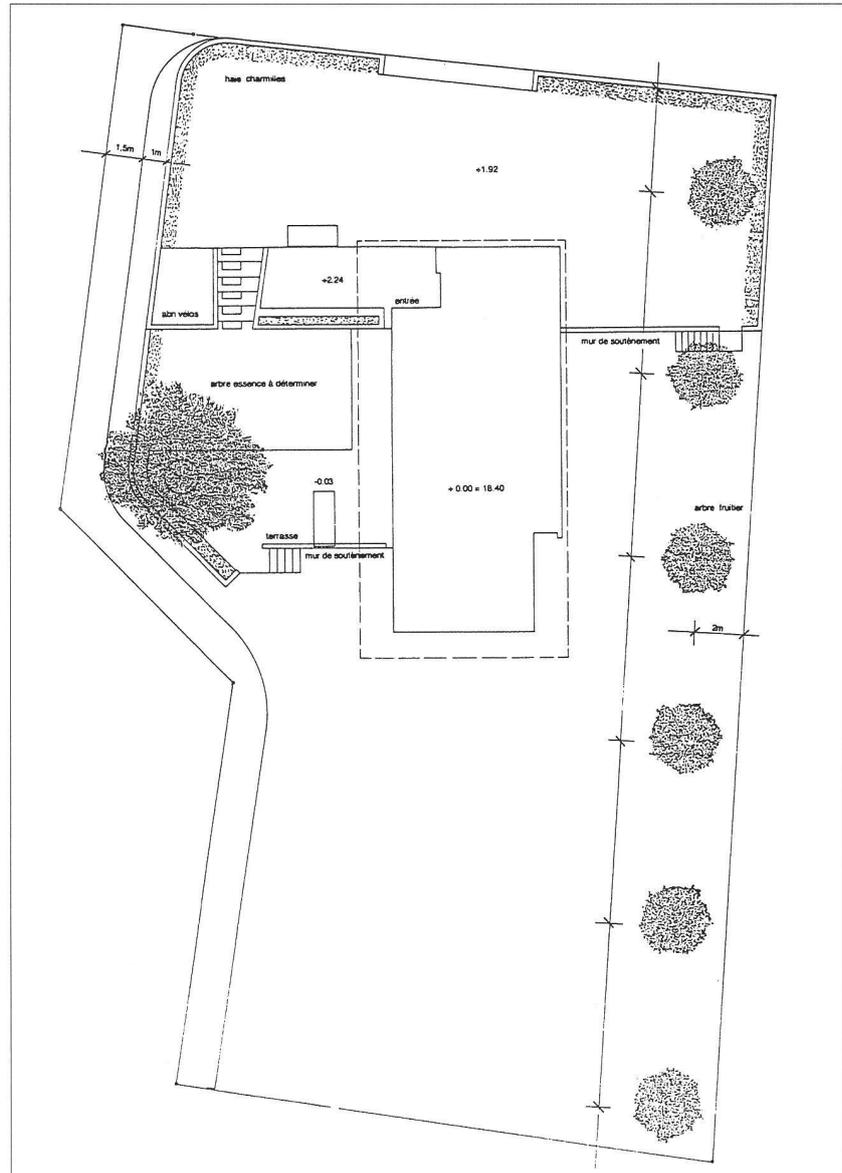
- le séjour / salle-à-manger / bureau et cuisine, espace fluide et continu permettant à chaque membre de la famille d'avoir ses propres activités tout en restant ensemble.
- les chambres, espaces cellulaires et cloisonnés permettant de res-

pecter la vie intime de chacun.

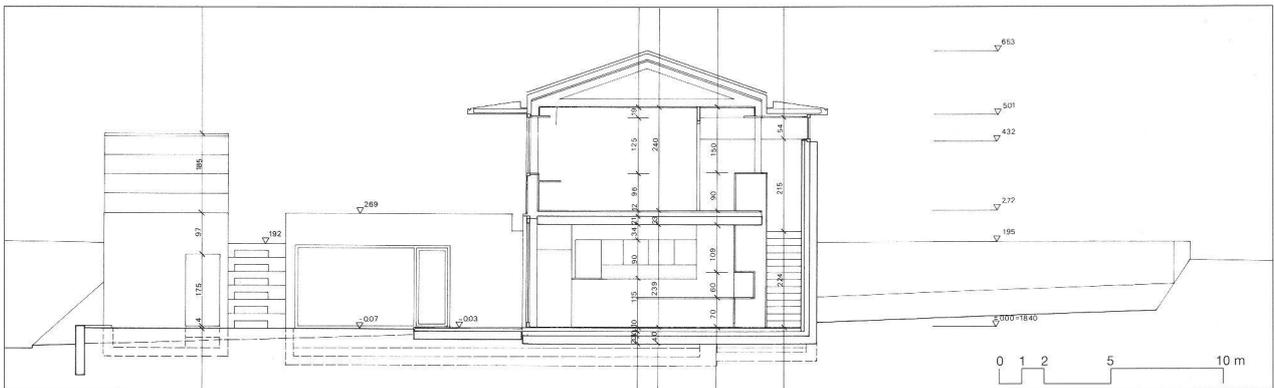
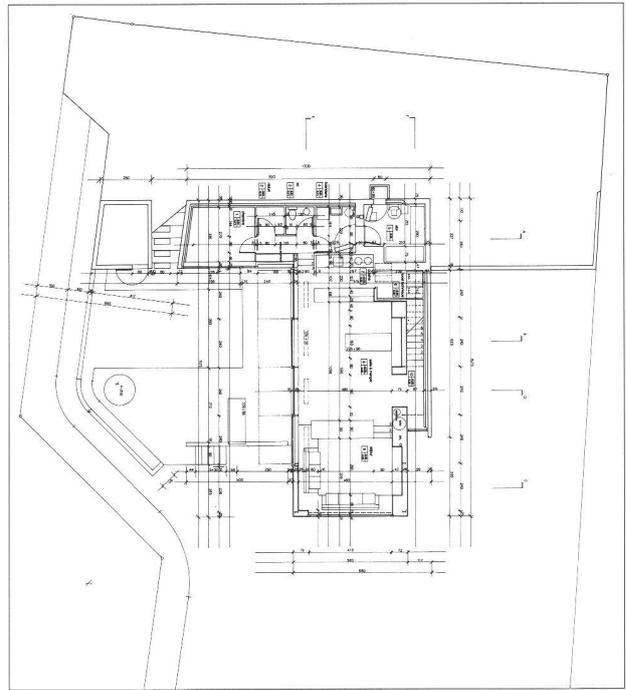
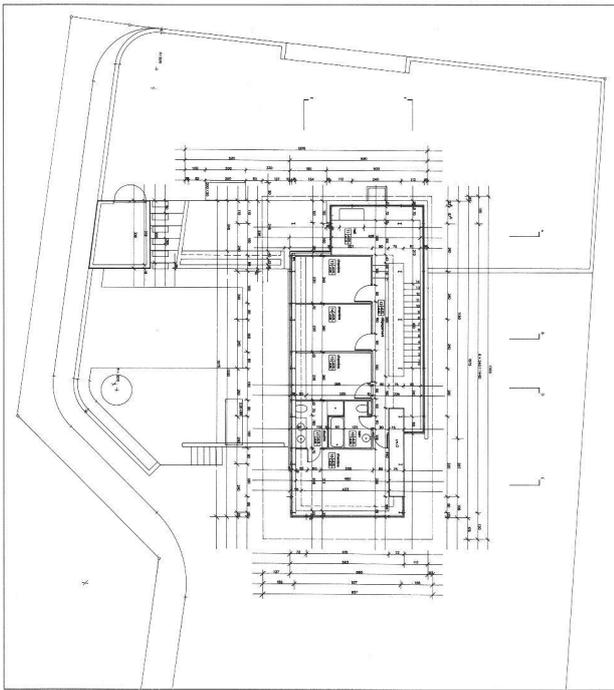
MOBILIER FIXE

La réalisation de mobilier fixe permet une économie et une meilleure gestion des espaces et des parcours. Les meubles remplissent un rôle au-delà de leur fonction et sont traités comme volumes bâtis qui orientent espace et lumière.

De cette manière, le bureau situé dans



ARCHITECTES
PATRICIA CAPUA
ET GRAEME MANN



l'espace commun permet de gérer le surbaissement du séjour en présentant deux faces distinctes qui gèrent les vues et dirigent les regards différemment selon l'occupation de l'espace. De même, les rangements à l'étage des chambres deviennent garde-corps de l'escalier et précise la distance souhaitable pour le cadrage de la vue à travers la fenêtre horizontale.

MATÉRIAUX

Les matériaux choisis pour les façades sont le béton brut et des panneaux de mélèze teints en gris.

Pour les revêtements intérieurs, seuls deux matériaux ont été utilisés, les plafonds et les murs étant en plâtre peint en blanc :

– le bois – hêtre étuvé – pour le mobilier fixe et le revêtement

de sol au niveau des chambres – le travertin pour le revêtement de sol des espaces de circulation et des parties communes. Le sol de la terrasse extérieure est traité de la même manière que l'intérieur afin de lui donner une dimension de « chambre extérieure » et la petite surface de gazon y est définie à la manière d'un « tapis » inscrit dans le travertin.

